

Le jeudi 3 février 2022 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS *Caroline CAYEUX, Franck PIA, Sandra PLOMION, Lionel CHISS, Yannick MATURA, Mohrad LAGHRARI, Corinne FOURCIN, Charles LOCQUET, Jacqueline MENOUBE, Philippe VIBERT, Mamadou LY, Monette-Simone VASSEUR, Jacques DORIDAM, Ali SAHNOUN, Patricia HIBERTY, Guylaine CAPGRAS, Mamadou BATHILY, Jérôme LIEVAIN, Frédéric BONAL, Farida TIMMERMAN, Cédric MARTIN, Christophe GASPART, Peggy CALLENS, Charlotte COLIGNON, Ludovic CASTANIE, Loïc BARBARAS, Vanessa FOULON, Victor DEBIL-CAUX, Josée JAVEY, Thierry AURY, Leïla DAGDAD, Grégory NARZIS, Mehdi RAHOUI, Roxane LUNDY, Claire MARAIS-BEUIL, Philippe ENJOLRAS*

SUPPLEANTS

ABSENTS *Antoine SALITOT*

POUVOIRS *Isabelle SOULA à Caroline CAYEUX, Anne-Françoise LEBRETON à Sandra PLOMION, Hatice KILINC-SIGINIR à Franck PIA, Catherine THIEBLIN à Lionel CHISS, Halima KHARROUBI à Yannick MATURA, Dominique CLINCKEMAILLIE à Roxane LUNDY, Marianne SECK à Leïla DAGDAD, David MAGNIER à Claire MARAIS-BEUIL*

Date d'affichage	10 février 2022
Date de la convocation	28 janvier 2022
Nombre de présents	36
Nombre de votants	44

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est MME. Vanessa FOULON

Le jeudi 3 février 2022 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS *Caroline CAYEUX, Franck PIA, Sandra PLOMION, Lionel CHISS, Yannick MATURA, Mohrad LAGHRARI, Corinne FOURCIN, Charles LOCQUET, Jacqueline MENOUBE, Philippe VIBERT, Mamadou LY, Monette-Simone VASSEUR, Jacques DORIDAM, Ali SAHNOUN, Patricia HIBERTY, Guylaine CAPGRAS, Mamadou BATHILY, Jérôme LIEVAIN, Frédéric BONAL, Farida TIMMERMAN, Cédric MARTIN, Christophe GASPART, Peggy CALLENS, Charlotte COLIGNON, Ludovic CASTANIE, Loïc BARBARAS, Vanessa FOULON, Victor DEBIL-CAUX, Antoine SALITOT, Josée JAVEY, Thierry AURY, Leïla DAGDAD, Grégory NARZIS, Mehdi RAHOU, Roxane LUNDY, Claire MARAIS-BEUIL, Philippe ENJOLRAS*

SUPPLEANTS

ABSENTS

POUVOIRS *Isabelle SOULA à Caroline CAYEUX, Anne-Françoise LEBRETON à Sandra PLOMION, Hatice KILINC-SIGINIR à Franck PIA, Catherine THIEBLIN à Lionel CHISS, Halima KHARROUBI à Yannick MATURA, Dominique CLINCKEMAILLIE à Roxane LUNDY, Marianne SECK à Leïla DAGDAD, David MAGNIER à Claire MARAIS-BEUIL*

Date d'affichage	10 février 2022
Date de la convocation	28 janvier 2022
Nombre de présents	37
Nombre de votants	45

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est MME. Vanessa FOULON

Le jeudi 3 février 2022 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS *Caroline CAYEUX, Franck PIA, Sandra PLOMION, Lionel CHISS, Yannick MATURA, Anne-Françoise LEBRETON, Mohrad LAGHRARI, Corinne FOURCIN, Charles LOCQUET, Jacqueline MENOUBE, Philippe VIBERT, Mamadou LY, Monette-Simone VASSEUR, Jacques DORIDAM, Ali SAHNOUN, Patricia HIBERTY, Guylaine CAPGRAS, Mamadou BATHILY, Jérôme LIEVAIN, Frédéric BONAL, Farida TIMMERMAN, Cédric MARTIN, Christophe GASPART, Peggy CALLENS, Charlotte COLIGNON, Ludovic CASTANIE, Loïc BARBARAS, Vanessa FOULON, Victor DEBIL-CAUX, , Antoine SALITOT, Josée JAVEY, Thierry AURY, Leïla DAGDAD, Grégory NARZIS, Mehdi RAHOUI, Marianne SECK, Roxane LUNDY, Claire MARAIS-BEUIL, David MAGNIER, Philippe ENJOLRAS*

SUPPLEANTS

ABSENTS

POUVOIRS *Isabelle SOULA à Caroline CAYEUX, Hatice KILINC-SIGINIR à Franck PIA, Catherine THIEBLIN à Lionel CHISS, Halima KHARROUBI à Yannick MATURA, Dominique CLINCKEMAILLIE à Roxane LUNDY*

Date d'affichage	10 février 2022
Date de la convocation	28 janvier 2022
Nombre de présents	40
Nombre de votants	45

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est MME. Vanessa FOULON

EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à l'hôtel de communauté d'agglomération du Beauvaisis le jeudi 3 février 2022 à 18h00 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1- Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) sur la période 2021-2026

Le conseil municipal a approuvé à **LA MAJORITE** la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) de la Ville de Beauvais sur la période 2021-2026.

2- Finances - Budget primitif 2022 du budget principal et des budgets annexes (Elispace, Lotissement Longue Haie, Lotissement Agel)

Le conseil municipal a approuvé à **LA MAJORITE** le budget primitif 2022 du budget principal de la Ville et des budgets annexes de l'Elispace, lotissement Longue Haie, lotissement Agel qui s'équilibrent de la manière suivante :

BUDGET	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Principal	87 430 348,00	87 430 348,00	37 752 713,00	37 752 713,00
Elispace	871 512,00	871 512,00	260 600,00	260 600,00
Longue Haie	496 429,78	496 429,78	116 523,18	116 523,18
Agel	965 006,71	965 006,71	1 860 005,71	1 860 005,71

3- Finances – Budget 2022 - Création, modification et suppression d'autorisations de programmes ou d'engagements

Le conseil municipal a approuvé à **L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES** les augmentations d'autorisations de programme suivantes :

-AP 58/ Centre Technique Municipal : augmentation de 2.500.000€ portant le total du projet à 4.000.000€

-AP 62/ NPNRU : augmentation de 77.172.000€ portant le total du projet à 79.922.000€

-AP 66/ Piscine Bellier : augmentation de 2.600.000€ portant le total du projet à 12.000.000€

-AP 67/ Quadrilatère : augmentation de 1.800.000€ portant le total du projet à 10.500.000€

Ainsi que la clôture des autorisations de programme suivantes :

-AP 47/ Maison de quartier St Lucien

-AP 52/ Plan Lumière

-AP 55/ Local espaces verts St Jean

-AP 61/ Stade Omet terrain synthétique

4- Finances - Budgets annexes de zones : reprise anticipée des résultats 2021 (Budget lotissements de la longue Haie et lotissement Agel)

Le conseil municipal a approuvé à **L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES** la reprise anticipée des résultats 2021 aux budgets primitifs 2022 des budgets annexes de zones, comme suit :

	Solde de clôture 2020	Résultat de l'exercice 2021	VOTE Résultat de clôture 2021 à reporter sur 2022
LONGUE HAIE			
Investissement	-66 523,18	0,00	-66 523,18
Fonctionnement	244 229,78	0,00	244 229,78
AGEL			
Investissement	710 004,71	225 000,00	935 004,71
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00

5- Tableau des effectifs

Le conseil municipal a approuvé à **L'UNANIMITE** les ajustements du tableau des effectifs liés à des créations de postes et des modifications de grades suite aux remplacements d'agents partis (mutation, retraite...).

6- Convention de partage d'un dispositif de recueil mobile (DR Mobile) dans le cadre des demandes de cartes d'identité et de passeports entre les communes de Beauvais, Bresles, Crèvecœur-le-Grand et Auneuil

Le conseil municipal a approuvé à **L'UNANIMITE** les conditions de mise à disposition d'un DR Mobile pour le recueil des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports et la remise des titres aux demandeurs de 3 communes membres de l'EPCI (Auneuil, Crèvecœur-le-Grand et Bresles), au bénéfice des usagers ayant des difficultés à se déplacer : les personnes âgées hébergées dans une structure collective de type EHPAD, les personnes hospitalisées, les personnes handicapées.

7- Environnement - Présentation des rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement et des déchets pour l'année 2020 et du rapport du délégataire du service public de l'eau potable.

Le conseil municipal a **pris acte** de la présentation des cinq rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement et des déchets pour l'année 2020 et du rapport du délégataire du service public de l'eau potable.

8- Environnement - Programme eaux pluviales 2021 (4ème tranche)

Le conseil municipal a approuvé à **L'UNANIMITE** le plan de financement et le lancement des opérations d'assainissement pluvial du programme d'investissement en matière d'eaux pluviales urbaines pour l'année 2021, dont deux opérations concernent la ville de Beauvais, dont la maîtrise d'ouvrage sera assurée par la communauté d'agglomération du Beauvaisis, suite à l'approbation du conseil communautaire du 17 décembre 2021.

Libellé de l'opération	Montant des travaux € TTC	Montant à la charge de la CAB €	Montant à la charge de la commune €
Création d'une grille d'eaux pluviales avec un clapet anti-retour – Chaussée Feldtrappe – ville de Beauvais	4 719,68	2 438,15	1 741,53
Renforcement d'une conduite d'évacuation des eaux pluviales – rue Jean-Jacques Fénot – ville de Beauvais	8 306,59	4 845,51	3 461,08

9- Présentation du rapport annuel d'activités de la délégation de service public du stationnement - année 2020

Le conseil municipal a **pris acte** du rapport d'activité de l'exploitation du stationnement de la ville de Beauvais pour l'année 2020 fourni par la société Beauvais Stationnement.

10- Conventonnement avec l'école privée Saint Esprit

Le conseil municipal a approuvé à **L'UNANIMITE** la mise en débet de l'école Saint Esprit pour la somme de 2330 euros, correspondant à la différence entre les achats réalisés par la ville à hauteur de 7260 euros pour le compte de l'école, et la subvention perçue de l'Etat de 4930 euros, suite à l'appel à projet du socle numérique de base dont bénéficie l'école élémentaire du Saint-Esprit.

11- Cohésion sociale - Bourse aux initiatives citoyennes - reconduction du dispositif en 2022 et approbation du règlement

Le conseil municipal a approuvé à **L'UNANIMITE** la reconduction du dispositif de la bourse aux initiatives citoyennes impliquant une participation financière de 20 000 euros, inscrite au budget primitif 2022.

12- Convention d'urgence avec CDC Habitat Social pour portage de "copropriétés dégradées"

Le conseil municipal a approuvé à **L'UNANIMITE** la convention d'urgence de portage immobilier et foncier avec CDC Habitat Social et la communauté d'agglomération du Beauvaisis, pour des interventions ciblées au sein de copropriétés dégradées.

13- Sport - Subventions sur projets

Le conseil municipal a approuvé à **L'UNANIMITE** l'attribution d'une subvention de :

- 750 € à l'association « Compagnie d'Arc Jeanne Hachette », pour le projet d'organisation des « Championnats de France universitaire de tir à l'arc 2022 », qui aura lieu du 2 au 4 février 2022 (160 participants attendus)
- 1 500 € au « Tennis Club de l'Agglomération du Beauvaisis (TCAB) », pour le projet d'organisation d'une rencontre inter-sites éducatifs Fête le Mur, qui aura lieu du 15 au 17 avril 2022 (60 participants attendus dont 50 jeunes entre 9 et 14 ans issus des quartiers prioritaires des villes d'implantation de Fête le Mur).

14- Culture – Service Ville d’art et d’histoire - Tarif de rémunération des guides-conférenciers pour visite nocturne

Le conseil municipal a adopté à L’UNANIMITE la rémunération des visites nocturnes des guides-conférenciers pour une entrée en vigueur au 1er mars 2022.

Le taux de rémunération des visites nocturnes sera identique au taux appliqué pour les interventions des dimanches et jours fériés.

Prestation	Intervention semaine	Intervention dimanche, jours fériés et visites nocturnes	Temps de réunion et de formation de guides-conférenciers	Temps de réunion, de rangement et de préparation des médiateurs
Base horaire brut	21.60 €	28.22 €	14 €	14 €
Demi-journée	75.23 €	112.85 €		
Journée	128.35 €	180.50 €		
Indemnité compensatrice de congés payés en sus				
Evolution des taux de rémunération sur la base des revalorisations annuelles appliquées par les deux collectivités				

15- Culture - Association ASCA : signature d'un avenant à la convention d'objectifs et de moyens et attribution d'une subvention

Le conseil municipal a approuvé à L’UNANIMITE l’avenant à la convention d’objectifs et de moyens pour le développement du projet associatif de l’association ASCA, ainsi que l’attribution d’une subvention de fonctionnement de 451 000 € au titre de l’année 2022 et le versement d’un acompte de 186 000 € permettant à l’ASCA de développer ses activités durant le premier semestre de l’année.

16- Culture - Association la Batoude, centre d’arts du cirque et de la rue : convention d'objectifs et de moyens et attribution d'une subvention

Le conseil municipal a approuvé à L’UNANIMITE la convention pluriannuelle d’objectifs et de moyens avec l’association la Batoude, afin de la soutenir dans son action pour les années 2022 – 2024, ainsi que l’attribution d’une subvention de fonctionnement de 110 000 €.

DÉLÉGATION DONNÉE A MADAME LE MAIRE – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES

Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation.

La séance est levée à 20H22

Pour extrait conforme,

Caroline CAYEUX
Maire de Beauvais

